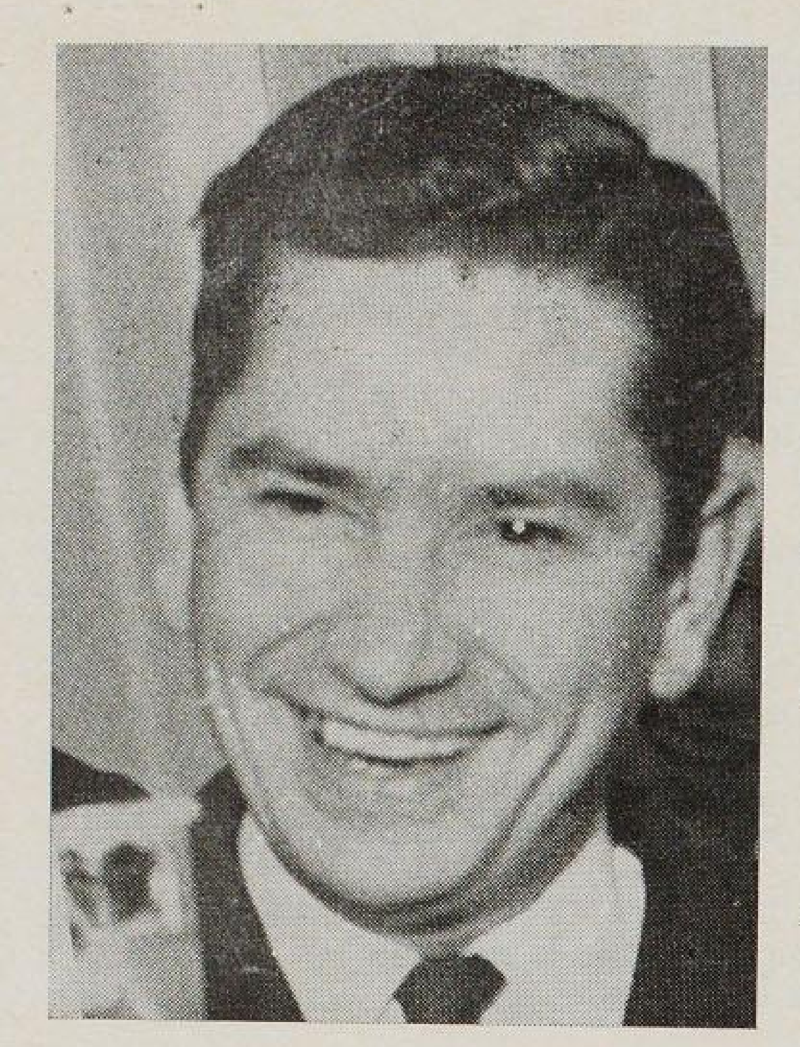


DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE **6e CIRCONSCRIPTION**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

Dr Jean-Claude DALBOS

CANDIDAT POUR LA MAJORITÉ

Né le 24 septembre 1928, à Bordeaux,
Docteur en Médecine,
Ancien député de la Gironde - Ancien expert auprès du Conseil économique et social
Conseiller général — Maire de Pessac,
Membre du Comité directeur des Maires de France.

Remplaçant éventuel :

Roland CAZENAVE

Né le 15 février 1920 à Bordeaux,
CADRE
Conseiller municipal de Mérignac — Ancien Maire-adjoint
Ancien Conseiller de la Communauté Urbaine de Bordeaux
Engagé volontaire 39-45 — Ancien Combattant F. F. I.
Croix du Combattant.



Défendre vos droits !

Dans notre Société dure, inhumaine, anonyme, l'homme est bousculé souvent désemparé.

Ceux qui sont plus faibles, ceux qui marchent moins vite, ceux qui n'ont pas eu la chance de trouver leur place dans cette Société, risquent d'être écrasés.

Et c'est au Responsable, démocratiquement élu, que revient le rôle de protéger, de défendre, de veiller à ce que les progrès techniques de cette Société soient mis au service de l'homme au lieu de l'écraser.

Médecin depuis 1956, j'ai accepté, lorsque cela m'a été demandé en 1959 et sans abandonner ma profession médicale, que j'ai eu la chance de pouvoir choisir par vocation, de me lancer dans la vie publique et de me mettre au service de tous ceux qui étaient en difficulté.

Chaque jour, grâce à une équipe d'amis, à qui je ne rendrai jamais assez hommage, et sans aucune préoccupation de parti politique, je me suis battu pour défendre les droits de mes administrés, de mes électeurs ou même d'inconnus. Des dizaines de milliers de dossiers peuvent en attester. Des dizaines de milliers d'amis connus et inconnus aussi.

J'ai tout de suite été affronté à de grands problèmes.

Il n'était pas tolérable — IL N'EST PAS TOLERABLE — dans le monde industriel de rencontrer des hommes et des femmes — et des jeunes — sans emploi avec les drames qu'entraîne le chômage pour des familles entières. J'ai immédiatement lancé toutes mes forces dans la réalisation de parcs industriels pour y recevoir des industries et apporter du travail à tous. J'ai implanté, ou aidé à implanter : plus de trente usines à PESSAC (3 500 emplois) et plusieurs usines à MÉRIGNAC, VILLENAVE-D'ORNON, GRADIGNAN. Depuis plus d'un an je travaille à la venue à CESTAS de « l'Alsacienne Biscuits », aujourd'hui décidée.

Il n'était pas tolérable — IL N'EST PAS TOLERABLE — pour des familles, de vivre dans des conditions d'inconfort et de promiscuité intenses, pour des jeunes de devoir sans cesse repousser un mariage faute de logement. Je me suis attelé à la réalisation de logements sociaux. C'est par milliers que nous avons édifié des H.L.M., et notamment la Ville que j'administre a vu, grâce à ces constructions sociales, passer sa population de 20 000 à 55 000 habitants.

IL N'EST PAS TOLERABLE que nos besoins scolaires soient souvent si mal compris et que la gratuité de l'enseignement et des transports scolaires, pourtant garantie par la Loi, ne soit pas encore assurée. Chacun se souvient de mes combats pour l'école tant sur le plan national que sur le

plan de ma propre cité, ainsi que de mes interventions auprès du Conseil général en faveur du ramassage scolaire.

IL N'EST PAS TOLERABLE que nos « anciens » ne se sentent pas mieux compris de ceux qui leur doivent tout et qu'ils fassent figure d'assistés alors que nous sommes leurs débiteurs. Dès le 17 novembre 1961 je déposais sur le Bureau de la Chambre, en leur faveur, la Proposition de Loi n° 1548, qui n'a pas encore été discutée, mais que je m'emploierai, si je suis votre élu, à faire adopter.

Plus de solidarité et une meilleure information éviteraient aux Militaires de Carrière, aux Anciens Combattants, aux Rapatriés, aux Commerçants et Artisans, ainsi qu'à beaucoup d'autres catégories de Français, d'être réduits parfois à se demander si l'égalité est ou n'est pas une vertu républicaine.

Demain comme hier je me battrai contre les facteurs d'injustice et d'inégalité.

— S'IL EST DES MINISTRES qui ne tiennent pas leurs promesses, je m'opposerai à eux. A ce sujet je compte me faire remettre, pour pouvoir les mieux défendre, toutes les pièces des dossiers des Cheminots, de certains retraités militaires, de nos jeunes camarades combattants d'A.F.N. et de tous ceux qui feront appel à moi.

— S'IL EST DES DEPUTES qui « salissent » leurs mandats, je les combattrai car plus que tout autre ils se doivent de donner l'exemple.

— S'IL EST DES EXPROPRIATIONS sans qu'ait été nettement établie la notion d'intérêt général, j'interviendrai énergiquement pour faire respecter les droits de chacun.

— S'IL EST DES PRESIDENTS, des responsables ordinaux ou syndicaux qui règlent leurs petits comptes au lieu de se préoccuper de leurs mandants ou de la profession qu'ils ont mission de défendre, je serai aux côtés de ceux qui les contestent.

— S'IL EST CERTAINS FONCTIONNAIRES des contributions qui ont tendance à considérer chaque citoyen comme un fraudeur ou qui imposent, au mépris de la vérité et même de l'évidence, des contributions en fonction de l'argent qu'il faut « faire rentrer » et non de celui qui est dû, je les dénoncerai.

— S'IL EST PORTE A MA CONNAISSANCE que des prévenus, souvent innocents, sont laissés en prison au-delà des durées légales de garde à vue, je prendrai la défense de ces prévenus.

Le Gouvernement, pour limiter le nombre des injustices et assurer la défense des citoyens, vient de nommer un « ombudsman », autrement dit un « médiateur », en la personne du Président PINAY.

Eh bien, pour moi, c'est au député d'être « l'ombudsman » de sa circonscription.

Pour que ce qui n'est pas tolérable ne soit plus toléré.

Certes, le métier de député n'est pas un métier facile — il demande beaucoup de travail. Mais il donne aussi de grandes joies, celles notamment de savoir qu'on a été utile à quelque chose ou à quelqu'un.

C'est en tout cas la tâche que j'ai choisie :

— Etre à votre service pleinement engagé dans le COMBAT DE LA JUSTICE SOCIALE.

— Etre solidaire de la Majorité derrière le Président POMPIDOU pour, évitant à la France l'asservissement du communisme, CONSTRUIRE UNE SOCIETE PLUS JUSTE ET PLUS FRATERNELLE.

— Participer à l'œuvre de cette Majorité mais en gardant une totale INDEPENDANCE DE CONSCIENCE.

— PREPARER LA VOIE DE L'EUROPE, tout en protégeant le particularisme de notre Région et de notre Pays.

Remplaçant éventuel:

Roland CAZENAVE

Docteur Jean-Claude DALBOS

Ancien Député de la 6e Circonscription

Conseiller Général — Maire de Pessac

Vu : Le Candidat.

Imp. Pessacaise T. 45 13 47